

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière du 19 septembre 2021, 19h00, par voie d'Internet

Présences :

Michel M. Albert, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Isabelle Godin, vice-présidence interne
Donald Audet, représentant des officiels
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Chloé Maude LeBreton, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 19h07.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

Le représentant des officiels propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le représentant des officiels propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 22 août 2021

La représentante des entraîneurs propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 22 août 2021 tel que présenté. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal

a) Vidéos projet entraîneurs

Les vidéos devraient bientôt être mis en ligne si nous recevons les éléments des participants à temps. Nous avons réussi à trouver des gens d'un peu partout dans la province pour participer dans chacun des deux vidéos témoignages.

b) La Click

La saison est lancée avec quatre équipes et le premier match a déjà eu lieu. Nous sommes fiers d'avoir recruté une équipe de Terre-Neuve-et-Labrador/St-Pierre-et-Miquelon. Les ateliers de jeu en ligne destinés aux adultes commenceront aussi cette semaine.

La vice-présidence interne demande comment les changements aux règlements ont été ressentis. Au niveau du match ça a bien été. La présidence dit que ça n'affecte pas vraiment les joueurs pendant le jeu. Le représentant des officiels était juge lors du premier match et a trouvé le format de vote plus facile à mettre en pratique. Il faudra s'assurer que les officiels soient bel et bien au courant de tous les changements pour éviter des erreurs dans l'arbitrage ou dans les calculs statistiques

7) Assemblée générale annuelle

La présidence a monté un calendrier tentatif qu'il a présenté aux membres du C.A. pour étudier les dates importantes menant à l'Assemblée générale annuelle. La date la plus tard à laquelle on peut tenir l'A.G.A. est le samedi 20 novembre et il s'agit de la date suggérée par la présidence afin de limiter les chevauchements entre les deux C.A. (sortant et nouvellement élu) alors que le nouveau mandat débutera le 1^{er} décembre. Cette date détermine par conséquent les dates pour la période électorale comme suit :

18 octobre – Ouverture du poste de présidence d'élection

31 octobre – Sélection de la présidence d'élection

1 novembre – Annonce de la présidence d'élection / Occasion d'ajouter des points à l'O.D.J. de l'A.G.A.

6 novembre – Sept jours consécutifs de mise en candidature pour le C.E.

13 novembre – Début de la campagne électorale (une semaine) + Annonce de l'A.G.A. (lieu, date, heure et ordre du jour)

20 novembre – A.G.A. (élection du C.E.)

21 au 27 novembre – Élection des postes de représentants au C.A.

30 novembre – Fin du mandat

La présidence propose qu'on adopte le calendrier en vue de la tenue de l'Assemblée générale annuelle le samedi 20 novembre 2021. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

8) Formation des officiel.le.s

La formation annuelle des officiel.le.s en deux sessions devra avoir lieu cet automne. En prenant en considération le calendrier voté ci-haut, la date sélectionnée pour la formation serait le samedi 6 novembre.

La vice-présidence interne propose que la formation des officiel.le.s aient lieu en ligne le samedi 6 novembre 2021. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

9) Mesures pour ateliers en situation COVID

Les membres du C.E. parlaient de potentiels restrictions pour protéger nos membres et nos formateur.trice.s durant des ateliers en présentiel. Depuis, le gouvernement a annoncé que la preuve de vaccination est obligatoire lors des événements non-essentiels. Malgré tout, au cas où le gouvernement reculerait sur sa décision plus tard, le C.A. est d'avis qu'il serait tout de même important de passer un vote sur cette question.

Le C.A. est d'avis que ses formateur.trice.s et les participant.e.s devraient être vacciné.e.s pour participer à un atelier en présentiel offert par Improvisation NB. Le C.A. s'est aussi questionné quant à la façon dont on devrait traiter les exemptions médicales, c'est-à-dire les gens qui ne peuvent pas recevoir le vaccin. Afin de ne pas rendre les annonces trop lourdes sur nos médias sociaux, les annonces indiqueront que l'organisme requiert la preuve de vaccination de la part des participant.e.s. Dans la rare éventualité où quelqu'un nous contacterait dû à une exemption médicale, la direction générale lui présentera ses options alternatives : Nous demanderons une preuve d'exemption signée par un médecin et que cette personne passe un test de dépistage avec résultat négatif avant la tenue de l'événement.

La vice-présidence interne propose qu'Improvisation NB exige que toute personne prenant part à un atelier en présentiel qu'elle organise – participant.e.s et formateur.trice.s – présente une preuve de vaccination officielle. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

10) Match des anciens

Le match des anciens aura lieu le samedi 16 octobre 2021. Pour diminuer les risques liés à la COVID-19, la présidence ne l'offrira qu'à des joueur.se.s de la zone de santé 1 afin d'éviter des déplacements. Il s'agit surtout de s'éviter des problèmes dans l'organisation pour ne pas que des joueur.se.s doivent se désister dû à des restrictions dans les déplacements à travers la province. Le public peut provenir de tous les coins de la province sans problème.

11) Varia

Aucun point varia.

12) Date de la prochaine réunion

Notre prochaine rencontre aura lieu le dimanche 31 octobre 2021 à 20h00.

13) Clôture de la réunion

Le représentant des officiels propose la clôture de la réunion à 19h59.